

Commission « Toutes les Commissions Parlementaires »

Réunion retransmise en direct¹

Procès-verbal de la réunion du 4 juillet 2025

Ordre du jour :

HEARING - PARLEMENT DES JEUNES ET CHAMBRE DES DEPUTES

9h00 à 9h50 : Résolution « Réforme des processus démocratiques de l'Union européenne »

10h00 à 10h50 : Résolution « L'achèvement du Marché unique européen »

11h00 à 11h50 : Résolution « Amélioration de la mobilité au Luxembourg »

*

Présents : M. André Bauler, Mme Djuna Bernard, Mme Corinne Cahen, M. Sven Clement, M. Franz Fayot, Mme Françoise Kemp, M. Fred Keup, M. Ricardo Marques, M. Ben Polidori, M. Marc Spautz, Mme Sam Tanson, M. Tom Weidig, M. Claude Wiseler

M. Xavier Bettel, Ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur
Mme Yuriko Backes, Ministre de la Mobilité et des Travaux publics

M. Frank Vansteenkiste, du Ministère de la Mobilité et des Travaux publics

Mme Joëlle Merges, Mme Nathalie Cailteux, Mme Véronique Michalski, de l'Administration parlementaire

La réunion s'est déroulée en présence des membres du Parlement des Jeunes et des chargés de mission du *Jugendrot*.

Excusés : Mme Diane Adehm, Mme Barbara Agostino, M. Guy Arendt, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Maurice Bauer, M. Gilles Baum, M. Marc Baum, Mme Simone Beissel, M. Dan Biancalana, Mme Taina Bofferding, M. Jeff Boonen, Mme Liz Braz, Mme Francine Closener, M. Yves Cruchten, Mme Claire Delcourt, M. Mars Di Bartolomeo, M. Alex Donnersbach, M. Emile Eicher, M. Félix Eischen, M. Luc Emering, M. Georges Engel, M. Jeff Engelen, M. Fernand Etgen, M. Paul Galles, M. Marc Goergen, M. Patrick Goldschmidt, M. Gusty Graas, M. Claude Haagen, M. Dan Hardy, Mme Carole Hartmann, Mme Paulette Lenert, M. Marc Lies, Mme Mandy Minella, Mme Octavie Modert, Mme Nathalie Morgenthaler, M. Laurent Mosar, Mme Lydie Polfer, M. Jean-Paul Schaaf, M. Gérard Schockmel, Mme Alexandra

Schoos, M. Meris Sehovic, M. David Wagner, M. Charles Weiler, Mme Joëlle Welfring, Mme Stéphanie Weydert, M. Michel Wolter, M. Laurent Zeimet

*

Présidence : M. Claude Wiseler, Président de la Chambre des Députés ; M. Marc Spautz

*

HEARING - PARLEMENT DES JEUNES ET CHAMBRE DES DEPUTES

Pour le détail des résolutions « Réforme des processus démocratiques de l'Union européenne », « L'achèvement du Marché unique européen » et « Amélioration de la mobilité au Luxembourg », il est renvoyé aux documents figurant en annexe du présent procès-verbal.

Echange de vues

Pour le détail de l'échange de vues entre les membres du Parlement des Jeunes et les Députés et Ministres, il est renvoyé à la [vidéo](#) de la présente réunion.

Procès-verbal approuvé et certifié exact

Annexes :

Résolutions du Parlement des Jeunes :

- « Réforme des processus démocratiques de l'Union européenne »,
- « L'achèvement du Marché unique européen »,
- « Amélioration de la mobilité au Luxembourg ».

**Résolution sur la Réforme des processus démocratiques de l'Union
européenne**

**Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la
Coopération et de l'Immigration**

(version originale)

Le Parlement des Jeunes du Luxembourg considère l'Union européenne (UE) comme une institution essentielle pour promouvoir la liberté, l'unité, la démocratie et la sécurité, et estime que tout devrait être mis en œuvre pour garantir encore davantage sa pérennité. Malgré son importance, l'Union européenne reste controversée dans de nombreuses communautés.

Une partie de la population perçoit l'UE comme une entité oppressante et incontrôlable. L'Union européenne, en tant qu'institution démocratique, doit tout faire pour progresser ses processus démocratiques et devenir plus transparente et plus libre. Il est primordial qu'elle réponde au besoin du plus grand nombre de citoyens possible. Chaque groupe doit se sentir représenté, car il s'agit d'une condition indispensable à la pérennité de l'UE. En tant qu'institution démocratique, elle doit s'efforcer d'améliorer la manière dont le citoyen ordinaire interagit avec elle.

Afin d'améliorer les processus démocratiques actuels, le Parlement des Jeunes a formulé plusieurs suggestions sur les actions à entreprendre.

- A.** Constatant l'inefficacité et la lenteur du processus décisionnel législatif de l'UE en raison de :
 - 1.** L'obligation d'obtenir un accord entre le Parlement européen et le Conseil de l'UE, et l'exigence d'une unanimité des États membres dans les domaines politiques clés;

2. L'absence de mécanismes juridiques et démocratiques permettant de censurer un commissaire européen individuellement, plutôt que la Commission dans son ensemble, comme le prévoit la législation en vigueur¹.
- B.** Profondément préoccupé par les questions relatives au lobbying, notamment :
1. Le manque de coordination entre les lois nationales et les lois européennes sur le lobbying, par exemple en ce qui concerne l'enregistrement des activités de lobbying²;
 2. La présence de corruption, comme le montrent le Dieselgate et le scandale du lobbying du tabac de Dalli³;
 3. Le manque de transparence entre l'UE et le public en ce qui concerne le lobbying, qui se manifeste par l'absence :
 - i. De rapports appropriés sur le lobbying au sein des institutions;
 - ii. D'une bonne compréhension du sujet par les citoyens de l'UE⁴.
- C.** Inquiet par le fait que les citoyens de l'Union européenne n'élisent pas directement le président et les membres de la Commission européenne, qui est l'organe exclusivement chargé de proposer la législation de l'UE⁵.
- D.** Alarmé par l'attention insuffisante que la Commission européenne porte à l'aggravation de la menace que représente la désinformation et convaincu de la nécessité de mettre en place des politiques plus fortes et plus faciles à mettre en œuvre pour contrer la diffusion de récits trompeurs et nuisibles⁶.

¹<https://www.cliffordchance.com/content/dam/cliffordchance/briefings/2024/06/the-eu-legislative-process-explained.pdf>

¹ <https://www.jstor.org/stable/2669273>
<https://search.app/4Qe79uurHtu3Abzt7>

² https://epthinktank.eu/2016/12/08/regulation-of-lobbying-across-the-eu/?utm_source=www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2016/595830/EPRS_ATA%282016%29595830_EN.pdf

³ <https://www.eca.europa.eu/en/news/NEWS-SR-2024-05>

⁴ <https://www.opengovpartnership.org/stories/common-challenges-in-lobbying-transparency-lessons-from-europe/>
<https://www.coe.int/en/web/portal/-/greco-urges-european-governments-to-increase-transparency-and-accountability-of-lobbying>

⁵ https://european-union.europa.eu/institutions-law-budget/institutions-and-bodies/search-all-eu-institutions-and-bodies/european-commission_en

⁶ https://misinforeview.hks.harvard.edu/article/self-regulation-20-a-critical-reflection-of-the-european-fight-against-disinformation/?utm_source=www.coe.int/en/web/portal/-/greco-urges-european-governments-to-increase-transparency-and-accountability-of-lobbying

- E. Déplorant la compréhension limitée des jeunes en ce qui concerne les processus législatifs et électoraux de l'UE⁷.
- F. Regrettant le taux élevé de refus d'accès aux documents de l'UE en vertu du règlement (CE) n° 1049/2001, avec 55 % des demandes partiellement ou totalement refusées, comme l'indique Access Info Europe (2020)⁸.
- G. Préoccupé à l'égard de l'opacité des processus décisionnels au sein du Conseil européen, où les réunions se tiennent à huis clos en vertu de l'article 5⁹ du règlement intérieur du Conseil¹⁰.

Le Parlement des Jeunes :

1. insiste :

- a. Sur la nécessité de désigner une personne ou de former un comité spécialisé pour optimiser et améliorer la communication entre le Parlement européen et le Conseil de l'UE;
- b. Que le Parlement européen (PE) propose un amendement au Traité sur l'Union européenne (TUE) afin de permettre la tenue d'un vote de recommandation légal par le PE à destination de membres individuels de la Commission européenne¹¹.

2. demande :

- a. aux différents pays de l'UE de créer un registre national obligatoire des activités de lobbying;

⁷ <https://www.yes-forum.eu/our-work/advocacy/explaineu/>

⁸ [com 2022 498 f1 report from commission en.pdf](https://com2022-498-f1-report-from-commission-en.pdf)

[Making Access to EU Documents a Reality: Access Info Publishes Key Recommendations – Access Info Europe](#)

⁹ <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex:32009D0937>

¹⁰ [Behind closed doors: secret deals in the Council of the EU | openDemocracy](#)

<https://transparency.eu/eu-enlargement-must-prioritise-fighting-corruption/>

<https://www.transparency.org/en/news/political-corruption-in-europe-threat-to-public-funds-integrity-watch>

[https://anti-fraud.ec.europa.eu/media-corner/news/olaf-unveils-fraudulent-misuse-eu-funds-romania-](https://anti-fraud.ec.europa.eu/media-corner/news/olaf-unveils-fraudulent-misuse-eu-funds-romania-danube-delta-development-projects-2025-01-29_en)

[danube-delta-development-projects-2025-01-29_en](https://anti-fraud.ec.europa.eu/media-corner/news/olaf-unveils-fraudulent-misuse-eu-funds-romania-danube-delta-development-projects-2025-01-29_en)

¹¹ https://eur-lex.europa.eu/eli/treaty/teu_2008/art_17/oj/eng

- b. à l'UE d'assurer la mise en œuvre durable de mesures anticorruption, telles que l'uniformisation des mesures anticorruption concernant le lobbying entre les États membres de l'UE;
 - c. l'introduction d'une obligation de publier tous les documents du trilogue, y compris les ordres du jour des réunions, les projets de textes et les accords finaux afin de garantir une transparence totale au public;
 - d. une modification du règlement (CE) n° 1049/2001 visant à supprimer les exceptions relatives aux « processus décisionnels en cours », à l'exception des matières sensibles, qui entravent la transparence;
 - e. la création de portails de données ouvertes avec des informations financières sur le lobbying;
 - f. à l'Union européenne de plaider en faveur de nouveaux audits externes sur le lobbying;
 - g. à l'Union européenne de mettre en place une initiative éducative visant à former les étudiants par l'intermédiaire d'un « cours d'expo » et les adultes à travers une annonce de service public concernant le processus et le rôle du lobbying.
3. appelle à réformer le processus d'élection du président de la Commission européenne afin que ce dernier soit élu au suffrage universel direct par les citoyens de l'UE plutôt que par le Conseil européen.
4. est convaincu que la Commission européenne devrait :
- a. mettre en place des partenariats public-privé (PPP) afin de gérer et de surveiller plus efficacement la désinformation en ligne et de ne pas dépendre uniquement de l'appareil d'État pour aborder cette question;
 - b. mener une campagne efficace pour garantir que les gouvernements nationaux au sein de l'UE appliquent correctement la loi sur les services numériques, tout en les encourageant à intégrer de manière cohérente la politique à leurs lois nationales existantes.
5. suggère l'introduction de cours obligatoires dans l'enseignement secondaire des pays membres de l'UE pour améliorer la compréhension du fonctionnement de l'UE et susciter un engagement et des ambitions chez les jeunes.

6. appelle à la réforme du règlement (CE) n° 1049/2001 afin de limiter les exceptions générales à la « sécurité publique » ou aux « relations internationales », d'exiger une spécification claire pour l'utilisation d'une telle exception et de mettre en place un mécanisme de recours indépendant pour les demandes de documents refusées pour garantir la responsabilité et la rapidité de la procédure de recours¹².
7. demande de :
 - a. rendre obligatoire la publication des procès-verbaux des réunions et des comptes rendus de vote pour toutes les décisions du Conseil européen;
 - b. modifier l'article 5 afin de limiter les discussions confidentielles à la sécurité nationale et aux questions de renseignement, avec des justifications claires;
 - c. fournir un sommaire compréhensible de chaque réunion (hors huis clos) du Conseil européen, à l'exception des matières confirmées sensibles.

En conclusion, le Parlement des Jeunes est convaincu que les processus démocratiques au sein de l'Union européenne doivent être réformés afin que l'UE puisse représenter les intérêts de tous ceux qui y vivent. Même si l'UE est déjà perçue comme une institution très démocratique et transparente, des marges d'amélioration subsistent.

Le Parlement des Jeunes estime que l'Union européenne doit servir d'exemple pour montrer à quoi ressemble une organisation regroupant plusieurs États membres qui œuvrent ensemble pour améliorer leur région et le monde. La mise en œuvre de certaines suggestions viendrait renforcer cette image de l'Union européenne. Une Europe unie et démocratique est aujourd'hui plus importante que jamais, et le Parlement des Jeunes est d'avis que le moment est venu d'agir pour améliorer les processus démocratiques au sein de l'Union européenne.

En acceptant même quelques-unes de ces propositions, l'Union européenne montrerait à la population qu'elle est réceptive aux suggestions venues du peuple et contribuerait à la rendre plus démocratique et plus respectable.

¹² [Regulation No 1049/2001 - EN - EUR-Lex](#)

Luxembourg, le 14 juin 2025

L'achèvement du marché unique européen

Commission de l'Économie et du Travail

(version originale)

L'économie luxembourgeoise est intrinsèquement liée au marché unique européen. Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, le Luxembourg a été une force motrice de l'intégration économique européenne et en a largement bénéficié. Tout d'abord, parce que la Communauté européenne du charbon et de l'acier a ouvert le marché de l'acier, ensuite grâce aux opportunités financières offertes par une intégration plus poussée. Le Luxembourg est le siège d'une multitude d'institutions économiques européennes, toutes étroitement liées à notre marché unique. Nous devons développer ce marché unique de toute urgence si nous souhaitons relever les défis de notre époque.

Le monde d'aujourd'hui fait face à une instabilité économique croissante, due à la fois à des facteurs naturels tels que la pandémie de COVID-19 et à des stratégies interventionnistes, telles que les menaces de guerre commerciale de l'administration Trump et les subventions de l'administration Biden qui faussent le marché. Pour préserver l'économie luxembourgeoise, il est impératif de protéger l'économie européenne en renforçant le marché unique et en libérant le potentiel d'innovation du peuple luxembourgeois et de l'Europe dans son ensemble.

A. Préoccupé par la fragmentation du marché unique de l'UE et par ses effets économiques sur les performances économiques de l'UE, en particulier :

- 1.** En ce qui concerne les barrières non tarifaires qui ont un impact sur les flux de marchandises entre les pays de l'UE et qui entravent le développement de nouveaux marchés pour les entreprises de l'UE - et du Luxembourg¹;

¹ <https://blogs.worldbank.org/en/opendata/-beyond-tariffs--demystifying-non-tariff-measures--ntms--in-glob>

2. En ce qui concerne une multitude de règles du travail différentes qui entravent la circulation des personnes².
- B. Alarmé par le déclin de l'économie européenne par rapport aux autres grands acteurs mondiaux – sa part dans l'économie mondiale ayant chuté de 50 % au cours des 30 dernières années – et par les répercussions sur la capacité de l'Europe à défendre ses intérêts sur la scène mondiale, tant sur le plan financier que sur celui des valeurs³.
 - C. Préoccupé en outre par la fuite de l'épargne privée de l'UE, d'une valeur stupéfiante de 300 milliards d'euros, vers les États-Unis, alors qu'elle pourrait être utilisée pour atteindre les objectifs stratégiques de l'Europe⁴.
 - D. Soulignant que, bien que les lois actuelles du marché unique établies par la Commission européenne en matière de concurrence⁵ visent à harmoniser les pratiques, elles freinent la compétitivité des petites économies, engendrent des charges pour les entreprises en raison d'un manque de diversification, génère des inefficacités et réduisent le dynamisme économique au sein de l'Union européenne⁶.
 - E. Inquiet de l'incapacité de l'UE à rivaliser avec les initiatives de subvention des États-Unis faute de moyens, y compris, mais sans s'y limiter :
 1. Les emprunts conjoints limités⁷;
 2. L'absence d'autres options pour lever des fonds dans l'UE;
 3. Un budget bien trop faible⁸ pour rivaliser avec ces initiatives⁹ et d'autres disparités générales en matière de capacité d'investissement¹⁰.
 - F. Regrettant la lourdeur et l'inefficacité des réglementations que l'UE impose à ses citoyens et à ses entreprises, en particulier aux PME, par exemple dans le secteur des

² <https://ecipe.org/publications/europes-shattered-single-market-eu-competition-policy/>

³ <https://www.politico.eu/article/europe-on-the-wane-global-economics-demographics-gdp/>

⁴ <https://www.consilium.europa.eu/media/ny3j24sm/much-more-than-a-market-report-by-enrico-letta.pdf>

⁵ Voir par exemple les articles 101 et 102 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne.

⁶ <https://eur-lex.europa.eu/EN/legal-content/summary/european-competition-network-ecn.html?fromSummary=08>

⁷ <https://www.europarl.europa.eu/cmsdata/241434/Brochure%20WS%20BORROWING%20STRATEGY%20FINAL.pdf>

⁸ <https://www.csis.org/analysis/europes-fiscal-crossroads>

⁹ Comme la loi sur la réduction de l'inflation, la loi sur l'investissement dans les infrastructures et l'emploi et la loi sur les puces et les sciences.

¹⁰ <https://www.politico.eu/article/us-500-ai-europe-donald-trump-global-leadership-eu-social-media-china/>

services, qui ne bénéficie pas de la même intégration juridique au sein de l'UE que l'échange de marchandises, ainsi que dans le domaine des procédures de déclaration de TVA¹¹ qui entravent l'esprit d'entreprise au sein de l'UE.

- G. Déplorant la perte d'autonomie stratégique de l'UE en matière économique, notamment dans le domaine de l'indépendance énergétique¹² et de secteurs stratégiques¹³, où la dépendance de l'Europe – et donc du Luxembourg – à l'égard de puissances étrangères diminue notre capacité à prendre des mesures économiques conséquentes non alignées sur ces dernières¹⁴.
- H. Prenant acte de la progression insatisfaisante de la productivité dans l'ensemble de l'UE et au Luxembourg en raison d'un manque de communication et de conditions de travail peu optimales, la productivité horaire ayant augmenté de 0,9 % entre fin 2019 et mi 2024, contre 6,7 % aux États-Unis¹⁵.
- I. Alarmé en outre par la stagnation de l'innovation dans l'Union européenne et au Luxembourg par rapport à ses concurrents mondiaux, comme en témoigne l'indice mondial de l'innovation, qui attribue un score de 62,4 aux États-Unis, un score de 56,3 à la Chine et un score moyen de seulement 46,02 à l'Union européenne¹⁶.

Le Parlement des Jeunes :

1. Recommande de renforcer les efforts visant à :
 - a. harmoniser les normes techniques dans le cadre du nouveau cadre législatif (*New Legislative Framework*, NLF) et du paquet « marché unique des marchandises » afin de garantir une application cohérente des réglementations telles que la décision n° 768/2008/CE relative au marquage;
 - b. rationaliser les processus administratifs en mettant pleinement en œuvre le règlement (UE) 2018/1724 établissant un portail numérique unique, qui

¹¹ <https://ert.eu/wp-content/uploads/2024/02/Single-Market-Compendium-of-obstacles-13-Feb-2024.pdf>

¹² [https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI\(2023\)747099](https://www.europarl.europa.eu/thinktank/en/document/EPRS_BRI(2023)747099)

¹³ Par exemple, la production de semi-conducteurs, l'ingénierie, l'IA, la fabrication de matériel de défense, la finance, etc.

¹⁴ <https://ecipe.org/publications/eu-strategy-autonomy-policies-impact/>

¹⁵ https://ecipe.org/wp-content/uploads/2024/05/ECI_24_PolicyBrief_09-2024_LY07.pdf

¹⁶ https://www.wipo.int/web-publications/global-innovation-index-2024/assets/67729/2000%20Global%20Innovation%20Index%202024_WEB3lite.pdf

fournit une plateforme centralisée pour la documentation commerciale transfrontalière;

- c. renforcer les mécanismes de mise en œuvre dans le cadre du plan d'action pour l'application des règles du marché unique (2020), en veillant au respect des règles du marché unique et en s'attaquant aux obstacles par l'intermédiaire du réseau SOLVIT;
 - d. élargir le mandat de l'Autorité européenne du travail (AET) à la médiation des conflits et à l'application cohérente du droit du travail¹⁷, ce qui permettra à l'Europe de continuer à explorer ses intérêts mondiaux.
2. exhorte les responsables européens à miser sur l'effet de levier du marché unique en tant qu'outil d'influence mondiale en garantissant des accords commerciaux qui reflètent les normes de l'UE, comme le montrent l'accord commercial UE-Mercosur et l'accord de commerce et de coopération entre le Royaume-Uni et l'UE.
3. propose que
- a. la représentation du Luxembourg au Conseil européen et au Conseil de l'Union européenne soutienne l'instauration d'un prélèvement de 30 % sur l'ensemble des plus-values réalisées aux États-Unis¹⁸;
 - b. l'Union de l'épargne et de l'investissement (UIE) soit étendue et renforcée dans l'UE pour :
 - i. permettre aux citoyens de l'UE de faire fructifier leur argent en leur offrant un accès plus simple et plus fluide aux marchés des capitaux;
 - ii. améliorer la culture financière et faciliter l'investissement des citoyens.
4. encourage
- a. la mise en place de politiques et de mesures visant à favoriser la concurrence et à rationaliser l'enregistrement des entreprises dans les petites économies, y compris, mais sans s'y limiter, la simplification du processus d'enregistrement pour les jeunes entreprises et l'introduction d'aides d'État ciblées pour soutenir la croissance des nouvelles entreprises européennes;

¹⁷ Comme indiqué dans le règlement (UE) 2019/1149

¹⁸ Avec la possibilité de l'étendre à d'autres économies d'importance stratégique.

- b. le gouvernement luxembourgeois à plaider pour une approche modérée dans le processus européen de contrôle des fusions pour les secteurs stratégiques¹⁹ afin de faciliter le développement d'économies d'échelle et de champions économiques, tout en gardant à l'esprit la nécessité d'éviter la monopolisation²⁰.

5. appelle à

- a. Une augmentation des emprunts conjoints à l'échelle de l'UE en poursuivant des programmes tels que NextGenerationEU, en créant de nouveaux programmes d'emprunt et en émettant des obligations européennes;
- b. un rééquilibrage entre les budgets nationaux et le budget de l'UE, en augmentant ce dernier à au moins 10 % du PIB européen, si nécessaire grâce à la diminution des dépenses sur le plan des budgets nationaux en réduisant les dépenses pour la défense nationale, les initiatives climatiques et les subventions en faveur d'initiatives européennes équivalentes.

6. préconise

- a. La mise en place d'une sous-commission ITRE (industrie, Recherche et énergie) spécialisée au sein du Parlement européen chargée d'identifier les lourdeurs administratives, de rechercher des alternatives et de travailler avec une task-force de la DG ECTI qui poursuit le même objectif;
- b. le lancement par le CTIE d'une vaste campagne de sensibilisation et d'information sur les réglementations de l'UE, qui servira de modèle aux autres États européens en mettant l'accent sur :
 - i. Le soutien aux PME et leur priorisation;
 - ii. La formation à la numérisation des procédures et des autorisations.
- c. l'harmonisation du taux de base de la taxe sur les ventes pour les entreprises exerçant des activités transfrontalières par la mise en œuvre d'un format commun de déclaration du taux de base de la TVA dans la zone euro²¹;

¹⁹ Selon la définition du rapport Draghi.

²⁰ Conformément à la réglementation (UE) 139/2004

²¹ common eurozone base VAT rate return format

- d. l'adoption d'un cadre pour la TVA à l'ère numérique intégrant des déclarations électroniques afin de réduire considérablement les charges administratives.
7. réaffirme la nécessité de renforcer l'autonomie stratégique en mettant en œuvre la loi sur les matières premières critiques et le règlement européen sur les semi-conducteurs afin de réduire la dépendance à l'égard d'acteurs extérieurs dans des secteurs clés.
8. appelle à l'adoption de modèles alternatifs sur le lieu de travail, tels que la semaine de quatre jours ou le « Weekend Wednesday », afin d'améliorer le moral des employés, de réduire les niveaux de stress et d'offrir un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée.
9. encourage
 - a. le renforcement du soutien administratif et financier aux incubateurs à l'échelle européenne, tels que les Centres d'incubation d'entreprises de l'ESA afin de favoriser le développement des start-up technologiques et commerciales de pointe;
 - b. l'augmentation des investissements axés sur l'innovation et la transition numérique dans le cadre du programme « Digital Europe » et du programme-cadre « Horizon Europe », qui alloue des fonds à la recherche et au développement.

Les dispositions de cette résolution ont pour objectif de favoriser une croissance économique solide et un environnement propice à la création de petites et moyennes entreprises. Elles visent également à instaurer un climat favorable à l'innovation et à assurer l'égalité de traitement et de rémunération des travailleurs luxembourgeois et européens. Elles contribueraient à revitaliser l'économie européenne en garantissant l'attractivité et la compétitivité de l'épargne et des investissements en Europe, ce qui serait un atout pour l'industrie luxembourgeoise des fonds, avec à la clé de possibles retombées positives en matière d'emplois et de production économique.

La dynamique économique introduite par ces mesures permettrait aussi au Luxembourg de consolider sa position parmi les nations les plus prospères du monde, tout en assurant un environnement financier innovant, flexible et solide au Grand-Duché. Ces mesures offrent également des avantages intersectoriels, notamment en facilitant le renforcement des

capacités de défense, ce qui rassurerait les investisseurs, renforcerait la confiance et soutiendrait l'économie luxembourgeoise. L'égalité et l'équité, tant à l'intérieur du Luxembourg que dans l'ensemble de l'Union européenne, s'en verraient protégées et renforcées. En effet, ces dispositions contribueraient à encourager la mobilité sociale et la création d'entreprises, et l'uniformisation des conditions permettrait aux États de l'Est de rattraper le développement économique de l'Ouest.

L'idée d'un Luxembourg prospère au sein d'une Europe affaiblie est inconcevable, mais ces mesures permettraient d'assurer la vigueur du Luxembourg au sein d'une Europe forte et d'un marché unique fort. Par conséquent, nous appelons le Parlement à défendre activement ces propositions au sein du Conseil de l'Union européenne.

Luxembourg, le 14 juin 2025

Amélioration de la mobilité au Luxembourg

Commission de l'Environnement

(version originale)

Le Parlement des Jeunes du Luxembourg, en tant qu'organe de réflexion et de proposition, s'attache à analyser les principales problématiques qui façonnent le quotidien des citoyens et l'avenir du pays. Parmi ces enjeux majeurs, la mobilité occupe une place centrale et influence à la fois la dynamique économique, la qualité de vie et les objectifs environnementaux du Luxembourg.¹

Dans un contexte marqué par une urbanisation croissante, une hausse continue des déplacements et des infrastructures aux capacités limitées, la mobilité est au cœur des débats. En raison de sa position géographique stratégique et de son attractivité économique, le Luxembourg connaît des flux de déplacements particulièrement intenses, tant au niveau national qu'international. Cette situation soulève des défis majeurs en termes d'accessibilité, de fluidité et de durabilité qui nécessitent une réflexion approfondie et des actions concertées.

Consciente de l'ampleur et de la complexité de cette problématique, la commission de l'Environnement du Parlement des Jeunes a décidé d'en faire un axe prioritaire de ses travaux. Ce sujet, à l'intersection des enjeux sociaux, économiques et écologiques, suscite des questions essentielles : comment adapter les infrastructures aux besoins actuels et futurs ? Quels leviers actionner pour garantir une mobilité efficace et respectueuse de l'environnement ? Quel rôle doivent jouer les citoyens, les entreprises et les pouvoirs publics dans cette transition ?

Pour répondre à ces défis, une analyse rigoureuse et une approche pragmatique sont indispensables. Cette résolution vise ainsi à dresser un état des lieux objectif et à ouvrir la

¹ <https://www.virgule.lu/luxembourg/les-principales-preoccupations-et-propositions-des-luxembourgeois-sur-le-climat/26392942.html>

voie à une réflexion constructive sur les orientations à privilégier pour une mobilité plus durable et efficace, tant au Luxembourg qu'au-delà de ses frontières.

- A. Préoccupé par la durée excessive des trajets domicile-travail, qui atteignent souvent deux - voire trois - heures par jour pour les usagers des transports en commun, en particulier au départ de villes comme Metz vers des zones d'activité comme le Kirchberg.²
- B. Soulignant les mauvaises conditions de trajet des travailleurs frontaliers utilisant les transports en commun. Seuls 13 % d'entre eux optent pour les transports en commun, ce qui contribue significativement aux émissions de CO₂ et à la pollution.³
- C. Déplorant les retards fréquents et les annulations dans les services de transport en commun.⁴
- D. Constatant que, malgré les exigences européennes, la vente de voitures électriques n'a représenté que 24 % des ventes automobiles au Luxembourg en 2023, alors que les directives européennes interdisent la vente de véhicules émettant du CO₂ dès 2035.⁵
- E. Rappelant que le secteur des transports au Luxembourg génère 60 % des émissions de CO₂, ce qui souligne d'autant plus la nécessité de réduire l'empreinte carbone.⁶
- F. Déplorant que le Luxembourg reste le premier pays européen en termes de nombre de voitures par habitant (681 voitures pour 1 000 habitants), ce qui rend son parc automobile particulièrement polluant.⁷
- G. Remarquant que le réseau électrique luxembourgeois reste fortement dépendant du charbon, ce qui limite l'impact environnemental positif des véhicules et transports électriques.⁸

² <https://infos.rtl.lu/espace-frontaliers/emploi/a/1845923.html>

³ https://actu.fr/societe/frontaliers-au-luxembourg-vous-roulez-plus-que-les-autres-pour-aller-travailler-selon-cette-etude_61934671.html

⁴ https://actu.fr/societe/entre-metz-et-luxembourg-les-usagers-du-train-sont-a-bout-des-gens-craquent_56554817.html

⁵ https://www.cc.lu/fileadmin/user_upload/tx_ccnews/AT_28_electromobilite.pdf

⁶ <https://www.virgule.lu/luxembourg/le-luxembourg-a-reduit-ses-emissions-de-co2-mais-peut-mieux-faire-encore/1306299.html>

⁷ <https://fr.motor1.com/news/594506/pays-europe-voiture-habitant/>

⁸ <https://statistiques.public.lu/fr/actualites/2023/stn54-energie.html>

- H. Déplorant le manque d’incitations financières pour encourager l’achat de voitures électriques et soulignant l’urgence de mettre en place une politique plus incitative pour soutenir cette transition.⁹
- I. Préoccupé par le manque d’infrastructures de recharge, tant publiques que privées, qui freine l’adoption des véhicules électriques au Luxembourg.
- J. Regrettant que le budget consacré à l’installation de bornes de recharge ne soit pas entièrement utilisé, malgré les fonds importants disponibles. Le montant total du financement pour ce projet s’élève à 3,7 millions d’euros, alors qu’un budget de 7 millions d’euros était effectivement prévu. Il est préoccupant de constater que, sur les 273 bornes de recharge financées, seules 93 sont accessibles au public, tandis que les 180 restantes sont réservées à un usage privé.¹⁰
- K. Critiquant le manque de liaisons en bus entre certaines communes frontalières et le Luxembourg, ce qui limite considérablement l’accès des résidents à des solutions de mobilité durable et accentue la pression sur les infrastructures routières au Luxembourg.
- L. Constatant que des conditions de transport difficiles peuvent entraîner un stress important et nuire au bien-être général des habitants et des travailleurs, cette situation ayant pour conséquence que ¹¹:
1. Moins de personnes choisissent les transports publics, préférant l’utilisation de la voiture¹²;
 2. Les passagers restent entassés pendant de longues périodes, ce qui affecte leur confort et leur sécurité¹³;

⁹ <https://guichet.public.lu/fr/citoyens/aides/transport/transports-individuels/deduction-mobilite-durable-2019.html>

¹⁰ <https://www.klimapaktfirbetriber.lu/de/entreprises-lancement-dun-appel-a-projets-de-7-millions-deuros-pour-les-infrastructures-de-charge-des-vehicules-electriques/>

¹¹ <https://www.frequencemedicale.com/oncosein/patient/27298-Stress-les-transports-en-commun-nuisent-a-notre-sante-mentale>

¹² <https://liser.elsevierpure.com/en/publications/la-mobilite-C3%A9-des-frontaliers-du-luxembourg-dynamiques-et-perspecti>

¹³ <https://www.chd.lu/fr/budget2025-mobilite>

3. Les transports publics subissent des retards en raison du temps supplémentaire nécessaire pour l'embarquement et le débarquement des passagers;
 4. La sécurité des passagers est compromise en raison de l'afflux massif de personnes dans les espaces confinés, augmentant ainsi les risques d'accident.
- M.** Constatant que le trafic routier, ferroviaire et aérien reste la principale source de pollution sonore au Luxembourg :
1. Les agglomérations, les routes frontalières et l'aéroport de Luxembourg-Findel sont particulièrement concernés, avec des niveaux sonores pouvant atteindre 80 dB.¹⁴
- N.** Observant que, malgré les initiatives gouvernementales ayant contribué à réduire les polluants atmosphériques (réduction des décès de 85 % au cours de la période allant de 2005 à 2022)¹⁵, les nouvelles directives européennes ne sont pas encore satisfaites :
1. Notamment en ce qui concerne les valeurs limites du dioxyde d'azote (NO₂), désormais fixées à 50 µg/m³ en moyenne journalière et 20 µg/m³ en moyenne annuelle.

Le Parlement des Jeunes :

1. Exige que la capacité des places assises dans les trains soit portée de 9 000 à 22 500 d'ici 2030 afin de rendre les transports en commun plus attractifs et efficaces.¹⁶
2. Demande d'instaurer une fréquence de trains comprise entre sept et dix minutes, à l'image des RER français sur les lignes les plus empruntées depuis les gares frontalières ou du moins de se rapprocher de cet objectif.¹⁷
3. Propose d'aménager des voies réservées au covoiturage, aux bus et aux taxis sur les autoroutes afin d'encourager le partage de trajets, de réduire le nombre de véhicules et de limiter les embouteillages :

¹⁴ <https://www.virgule.lu/luxembourg/nous-ne-pouvons-plus-tolerer-3.000-vols-de-nuit-par-an/41328669.html>

¹⁵ https://health.ec.europa.eu/system/files/2022-01/2021_chp_lu_french.pdf

¹⁶ <https://lequotidien.lu/a-la-une/mobilite-12-000-places-par-jour-vers-le-luxembourg-lobjectif-reste-2025/>

¹⁷ <https://monaco-hebdo.com/dossier/les-solutions-du-luxembourg-pour-reduire-ses-embouteillages/>

- a. p. ex. sur les autoroutes A6 et E25 entre Steinfort (frontière belge) et Luxembourg-ville sur 20 km;
 - b. En ajoutant une troisième voie réservée aux véhicules comprenant minimum deux occupants, aux bus et aux taxis;
 - c. Cette mesure réduirait le temps de trajet pour les covoitureurs à 25-30 minutes.^{18 19}
 - d. Cette mesure exigerait aussi la mise en place de parkings de covoiturage gérés par une entreprise pour encourager cette pratique.^{20 21}
 - e. Le Parlement des Jeunes propose d’installer des caméras thermiques sur les voies de covoiturage existantes et futures pour en garantir l’utilisation correcte.
4. Propose d'améliorer la qualité de l'offre des transports en commun, qui joue un rôle déterminant dans le choix du mode de transport des frontaliers et des résidents luxembourgeois.
 5. Demande l'amélioration des pistes cyclables et l'investissement dans des infrastructures cyclables de qualité pour encourager l'utilisation du vélo pour les trajets courts et réduire ainsi le trafic automobile.^{22 23}
 6. Encourage la mise en place de campagnes visant à promouvoir l’utilisation du vélo comme alternative à la voiture.
 7. Propose la mise en place d’une taxe progressive sur les véhicules thermiques neufs afin de rendre les alternatives électriques plus compétitives. Cette taxe serait proportionnelle à la taille, au poids et à la consommation du véhicule et devrait être accompagnée d’une taxe carbone pour inciter les consommateurs à privilégier des modèles plus écologiques.

¹⁸ <https://www.cerema.fr/fr/actualites/covoiturage-methode-estimer-potentiel-nouveau-service>

¹⁹ <https://www.dir.ouest.developpement-durable.gouv.fr/bilan-positif-pour-la-voie-de-covoiturage-sur-la-a1800.html?lang=fr>

²⁰ <https://www.spuerkeess.lu/fr/blog/le-coin-des-experts/nouveaux-modes-de-mobilite-et-comment-reduire-le-stress-des-trajets-domicile-travail/>

²¹ <https://transports.public.lu/fr/planifier/strategie/modu2.html/>

²² <https://monaco-hebdo.com/dossier/les-solutions-du-luxembourg-pour-reduire-ses-embouteillages/>

²³ <https://www.spuerkeess.lu/fr/blog/le-coin-des-experts/nouveaux-modes-de-mobilite-et-comment-reduire-le-stress-des-trajets-domicile-travail/>

8. Insiste sur la nécessité de développer une filière de production et de recyclage des batteries de véhicules électriques pour rendre la transition énergétique plus durable.
9. Souligne la nécessité d'utiliser l'intégralité du budget alloué à l'installation de bornes de recharge et de s'assurer qu'un nombre maximum de bornes soit accessible au public afin de promouvoir une transition vers la mobilité électrique plus inclusive et plus efficace.
10. Recommande une adaptation du coût de l'essence par rapport aux pays frontaliers afin de réduire l'attractivité des véhicules thermiques, de limiter le tourisme à la pompe et d'inciter les particuliers à opter pour des solutions plus durables. Cette hausse pourrait être accompagnée d'une réduction du coût de l'électricité, à condition qu'elle ne favorise pas une augmentation de la consommation de carburants fossiles.
11. Les transports ferroviaires pourraient être améliorés par la suppression de la première classe dans les trains. En effet, le budget prévu par l'État pour la mobilité, les transports et les travaux publics s'élève à 4,135 milliards d'euros, tandis que la première classe ne génère qu'un bénéfice net de près de 400 000 euros.²⁴
12. Soutient la proposition faite dans le PNM 2035 d'investir dans des trains plus longs et d'augmenter le nombre de lignes de bus afin de répondre à la demande croissante et d'éviter la surcharge des véhicules.²⁵
13. Encourage les entreprises à proposer des horaires flexibles ou à élargir les possibilités de télétravail. Cette mesure permettrait de répartir les déplacements sur une plus grande plage horaire et de désengorger les transports en commun aux heures de forte affluence.
14. Propose d'augmenter la fréquence des bus, des trains et des trams, surtout pendant les heures de pointe. Une fréquence accrue des véhicules contribuerait à réduire la surcharge, à atténuer le stress des passagers et à améliorer leur confort ainsi que leur sécurité.
15. Propose, comme mesures principales contre les nuisances sonores et la pollution d'origine routière, de réduire, de dévier et de distribuer les grands flux de trafic, notamment en promouvant la mobilité douce et les transports publics.

²⁴ <https://www.virgule.lu/luxembourg/la-premiere-classe-payante-tient-bon/328503.html>

²⁵ <https://mmtg.gouvernement.lu/fr/dossiers.gouvernement2024+fr+dossiers+2022+pnm2035.html>

16. Suggère d’investir dans des projets infrastructurels conçus pour limiter le bruit des constructions publiques pouvant gêner les riverains afin de minimiser l’impact du bruit sur eux et d’améliorer l’isolation acoustique des sources de pollution sonore.

Face aux défis croissants liés à la mobilité au Luxembourg, le Parlement des Jeunes réaffirme son engagement en faveur d’une mobilité plus efficace, durable et accessible à tous.

Les recommandations issues de cette commission visent à réduire les embouteillages, à améliorer l’offre de transports en commun, à encourager la transition vers l’électromobilité et à optimiser les infrastructures existantes. En mettant en avant des solutions pragmatiques telles que l’augmentation de la capacité des trains, le développement des infrastructures cyclables, la création de voies dédiées au covoiturage et l’accélération de l’installation des bornes de recharge, cette résolution a pour ambition d’accompagner le Luxembourg dans sa transition vers une mobilité plus verte et plus inclusive.

L’engagement des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics sera essentiel pour concrétiser ces mesures et assurer un avenir où la mobilité ne sera plus un frein, mais un levier de développement économique, social et environnemental. En poursuivant cette réflexion et en collaborant avec les différents acteurs concernés, le Parlement des Jeunes entend jouer un rôle moteur dans l’élaboration de politiques innovantes et durables.

Il est impératif que les décisions prises aujourd’hui contribuent à construire un avenir où chacun pourra se déplacer efficacement, dans le respect de l’environnement et du bien-être collectif. Le temps est venu d’agir ensemble pour une mobilité qui répond aux défis de demain.